



**UNION INTERPARLEMENTAIRE**  
BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT  
AUPRES DES NATIONS UNIES

DECLARATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION  
INTERPARLEMENTAIRE, ANDERS B. JOHANSSON

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York  
16 septembre 2005

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les délégués,  
Mesdames, Messieurs,

Le Président de l'Union interparlementaire, le sénateur Sergio Paez Verdugo, regrette vivement que des engagements politiques pressants dans son pays - le Chili - l'empêchent d'être à vos côtés aujourd'hui. A sa demande, j'ai donc l'honneur de vous présenter les conclusions de la deuxième Conférence mondiale des Présidents de parlement.

Durant trois journées la semaine dernière, plus de 150 Présidents de parlement se sont réunis ici même pour débattre du rôle croissant des parlements dans le travail de l'Organisation des Nations Unies. Ils sont venus avec l'intention de dynamiser ce rôle par un nouveau partenariat stratégique entre les Nations Unies et les parlements, et ils se sont engagés à donner l'impulsion politique nécessaire aux réformes des Nations Unies.

Vous êtes saisis de la déclaration adoptée par les Présidents de parlement à l'issue de leurs débats, fruit d'un processus long et rigoureux reposant sur de larges consultations avec les parlements dans le monde entier.

Le texte en est court et direct, axé sur un message fort et simple : les Parlements ont un rôle essentiel à jouer pour combler le déficit démocratique dans les relations internationales.

La déclaration aborde la question de la réforme des Nations Unies. Le texte est sans ambages : les parlementaires veulent que les propositions de réforme soient débattues et que leurs gouvernements y donnent suite maintenant, et non dans cinq ou dix ans. Ils veulent une réforme et ils veulent qu'elle soit exhaustive. Toute réforme doit reconnaître le lien intrinsèque entre démocratie, sécurité, développement et droits de l'homme.

La déclaration appelle au changement et à l'action politique nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, et à l'identification de moyens financiers additionnels pour le développement. Elle appelle aussi à la conclusion d'une convention détaillée sur le terrorisme comportant une définition claire du terrorisme, et elle plaide pour des progrès réels en matière de désarmement nucléaire, de non-prolifération et de

contrôle des armements. Très franchement, en la matière, les enjeux sont trop importants pour que l'on puisse tolérer davantage l'impasse actuelle. Le texte réaffirme aussi que la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sont essentiels pour le développement, la paix et la sécurité.

Les Présidents de parlement veulent une Organisation des Nations Unies plus forte. Ils demandent aux Etats, y compris à leurs parlements, de faire preuve du leadership et de la volonté politique nécessaires pour doter l'ONU de mécanismes plus efficaces, de lui donner des moyens humains et financiers adaptés et d'en réformer la gestion.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

L'année dernière, aiguillonnés par le rapport du Groupe Cardoso, nombre de parlements ont débattu de la manière de mieux organiser la coopération entre Parlements et Nations Unies. Les conclusions de ces débats sont aussi reflétées dans la déclaration. On y indique que les parlements dans tous les pays ont pour mandat constitutionnel de représenter la volonté des peuples et, en leur nom, de voter les lois, y compris le budget de l'Etat, et de contrôler l'action du gouvernement. Cette responsabilité s'exerce certes au plan national mais elle suppose l'obligation de suivre de près les nombreuses négociations internationales qui se tiennent dans les forums multilatéraux.

Les parlements veulent impérativement être bien informés de ces négociations, avoir la possibilité de débattre de ce qui est négocié, interroger les ministres et influencer sur les positions de négociation avancées au nom de leurs peuples. Et une fois les négociations conclues, il appartient au Parlement de ratifier les accords et de veiller à leur application. Cela suppose le vote ou la modification de textes, cela implique le vote de budget et, bien entendu, cela exige que les gouvernements rendent compte aux parlements de cette mise en oeuvre.

On ajoute, dans la déclaration, que les parlements doivent amplifier leur action internationale en partenariat avec l'UIP - que les Présidents de parlement considèrent comme un homologue parlementaire des Nations Unies sans équivalent au niveau

mondial. Les Présidents de parlement ne sont pas favorables à la création d'une assemblée parlementaire aux Nations Unies ou ailleurs.

Au lieu de cela, ils veulent que l'UIP mobilise l'expertise que recèlent les commissions parlementaires et qu'elle travaille sur les grands dossiers de l'agenda international. Ils veulent que l'UIP facilite la fourniture aux parlements nationaux d'une information plus abondante et de meilleure qualité sur les activités des Nations Unies. Ils veulent que nous organisions davantage d'auditions parlementaires et de réunions spécialisées aux Nations Unies. Et ils veulent que nous coopérions plus étroitement avec les assemblées et organisations parlementaires régionales officielles.

Ce faisant, les Parlements et l'UIP cherchent à renforcer les Nations Unies, à contribuer à l'application des décisions qui y sont prises et à ce que l'ONU soit responsable devant les peuples qu'elle sert dans le monde entier.

Vaste programme pour les Parlements et pour l'UIP. Les Présidents de parlement sont venus à New York avec l'engagement de leurs parlements respectifs de le mettre à exécution. Ils se tournent maintenant vers vous pour solliciter votre engagement et votre appui afin d'en faire une réalité, y compris en permettant à tous les parlementaires de venir à New York pour les réunions que nous organisons aux Nations Unies.

Le principe du règlement des problèmes par le dialogue est la pierre angulaire de la démocratie comme des Nations Unies. Les Présidents de parlement vous invitent à vous appuyer sur ce principe pour édifier un partenariat stratégique entre les Nations Unies et les Parlements à travers l'Union interparlementaire.

Je vous remercie de votre attention.